



Education International

Internationale de l'Education

Internacional de la Educación

# CSEE

Comité syndical européen de l'éducation

Région européenne de l'IE

<http://www.ei-ie.org>

RÉGION  
EUROPÉENNE-CSEE

## Position du CSEE sur

### la proposition de la Commission européenne concernant les recommandations par pays du semestre européen pour la période 2014-2015

*adoptée par le Bureau du CSEE le 10 juin 2014*

#### Présidente

Christine BLOWER

#### Vice-présidents

Odile CORDELIER

Walter DRESSCHER

Paula ENGWALL

Andreas KELLER

Galina MERKULOVA

Branimir STRUKELJ

Le 2 juin, la Commission européenne a publié ses [recommandations par pays](#) adressées aux États membres et portant sur leurs programmes nationaux de réforme et leurs programmes de stabilité/convergence pour la période 2014-2015 en vue de stimuler la croissance et d'accroître la compétitivité. Les recommandations reposent sur une évaluation des plans budgétaires adoptés par chaque État membre pour 2014-2015 afin de relancer la croissance et l'emploi.

Le CSEE, qui représente 132 syndicats de l'éducation dans 45 pays, se félicite que les recommandations par pays pour 2014-2015 s'intéressent à l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation. À cet effet, la quasi-totalité des États membres<sup>1</sup> ont reçu des recommandations ciblées destinées à améliorer l'éducation et la formation.

Le CSEE considère que des changements profonds devraient être apportés par les stratégies nationales afin de parvenir à une éducation et à une formation de qualité. Les deux **objectifs stratégiques de l'UE2020** relatifs à l'éducation et à la formation, à savoir l'enseignement supérieur et l'abandon scolaire précoce, et les objectifs de la stratégie **EF2020** n'ont pas été largement abordés, étant donné que la priorité des recommandations par pays est donnée aux questions essentielles de la lutte contre le chômage et de l'amélioration de l'employabilité en Europe. Nous sommes convaincus que les recommandations par pays ont une forte influence sur le secteur de l'éducation et sur les enseignantes et les enseignants. Le CSEE est d'avis que les objectifs nationaux recensés dans les recommandations par pays devraient également être axés sur la mise en œuvre d'initiatives essentielles au niveau européen, comme l'Alliance européenne pour l'apprentissage, la Garantie pour les jeunes et le Cadre de qualité pour les stages.

Nous nous réjouissons fortement que la Commission européenne mentionne, à bon droit, l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation comme des domaines clés pour stimuler la croissance et la compétitivité, en recommandant aux États membres de se

5, Bd du Roi Albert II, 9<sup>e</sup>

1210 Bruxelles, Belgique

Tél. +32 2 224 06 91/92

Fax +32 2 224 06 94

[secretariat@csee-etuce.org](mailto:secretariat@csee-etuce.org)

<http://www.csee-etuce.org>

<sup>1</sup> À l'exception de la Grèce et de Chypre, qui bénéficient de programmes d'aide financière de l'UE et du FMI.



**fixer des priorités et de maintenir les dépenses qui favorisent la croissance dans ce domaine.** La Commission européenne reconnaît que certains pays (BG, IT, SK, RO) ont réduit les dépenses publiques dans l'éducation ces dernières années et que d'autres le feront au cours des prochaines années. Dans le cadre de la poursuite de la consolidation financière et de l'obligation de réduire la dette publique, il est difficile de croire que les États membres pourront trouver les ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre ces recommandations. Le CSEE a, à plusieurs reprises, rédigé des rapports sur la **crise grave**<sup>2</sup> que connaît le secteur de l'éducation en raison d'un sous-financement profond de l'éducation. Cette situation ne ferait qu'empirer si les États membres devaient encore couper dans leur budget de l'éducation. C'est la raison pour laquelle nous appelons le Conseil européen et la Commission européenne à faire usage de tous les instruments qu'offre le cadre de gouvernance du semestre européen, y compris les recommandations par pays, pour inviter instamment les États membres à protéger et à accroître les ressources allouées à l'éducation, tout en définissant clairement les **investissements effectifs ciblés** à réaliser pour atteindre les objectifs stratégiques européens à long terme. Nous considérons que les recommandations par pays qui visent l'éducation et la formation devraient aller de pair avec un **financement public durable** adéquat et davantage axé sur la qualité de l'éducation, et nous sommes opposés à tout financement de l'éducation lié aux performances<sup>3</sup>.

Nous nous félicitons du fait que la Commission européenne évoque longuement la nécessité de **lutter contre le chômage**. Le CSEE considère qu'il convient de soutenir davantage les jeunes et que les performances des étudiant(e)s devraient être abordées. Nous nous réjouissons dès lors que la plupart des pays se soient vus adresser des recommandations tendant à mettre en adéquation l'emploi et le marché du travail dans le domaine de l'éducation, à lutter contre l'inadéquation des compétences, le chômage des jeunes et le taux élevé de jeunes qui ont quitté l'école, ne suivent pas de formation ou sont sans emploi (NEET)<sup>4</sup>.

Néanmoins, nous sommes profondément préoccupés par le fait que les recommandations par pays mentionnent l'éducation et la formation comme le premier outil pour résoudre le problème du chômage record des jeunes et le taux élevé de jeunes qui ne suivent pas de formation ou qui ont quitté l'école (NEET). Nous pensons que l'Europe ne pourra surmonter cette crise sans précédent de l'emploi **qu'en mettant fin à la politique d'austérité et en élaborant des politiques économiques alternatives ciblant les investissements**, la création d'emplois, y compris de nouveaux emplois pour les diplômés afin de contribuer à développer une économie de la connaissance, et l'inclusion sociale.

---

<sup>2</sup> Voir, le cadre d'action et de campagne du CSEE sur la crise économique :

- [Enquête du CSEE – L'impact persistant de la crise sur les enseignant\(e\)s en Europe, 2013](#)
- [Analyse d'une mini-enquête sur l'impact de la crise économique sur la formation des enseignant\(e\)s dans l'Union européenne, 2012](#)
- [Cadre d'action et de campagne du CSEE sur la crise économique – Analyse de la mini-enquête, 2012](#)

<sup>3</sup> Recommandation à CZ.

<sup>4</sup> Recommandation à BE, BG, CZ, DK, FI, FR, DE, HU, IE, LV, LT, LX, MT, PL, PT, RO, SK, SI, ES, SW, UK.

De nombreux pays ont reçu des recommandations visant à établir un lien entre **l'éducation et la formation et les besoins du marché du travail**. Nous nous opposons fermement à ce que la satisfaction des besoins du marché du travail soit l'objectif premier de l'éducation. L'éducation est un service public conçu pour offrir à tous les citoyens l'occasion de bénéficier d'une formation de qualité et d'avoir une chance d'améliorer leur vie et de trouver un emploi. Dans cette optique, l'éducation et la formation sont un processus à long terme et ne peuvent répondre aux besoins immédiats en perpétuelle mutation du marché du travail.

Nous pensons que d'autres acteurs doivent être étudiés plus avant afin de mettre en œuvre les objectifs cohérents et coordonnés des recommandations par pays. Les **enseignant(e)s**, qui sont au cœur de l'environnement scolaire et qui portent donc une responsabilité plus grande vis-à-vis des résultats de l'éducation, sont à peine cités dans ces recommandations par pays<sup>5</sup>. Il convient de ne pas sous-évaluer l'importance d'une **formation de qualité des enseignantes et des enseignants**, qui affecte le recrutement et la rétention des effectifs, en particulier si l'on tient compte de l'effet destructeur de la crise sur le bien-être personnel et professionnel du corps enseignant.

**Des enseignant(e)s motivé(e)s et motivant(e)s** sont l'une des conditions essentielles pour réduire l'abandon scolaire. Nous nous réjouissons que l'abandon scolaire précoce et le décrochage scolaire soient présentés comme un objectif important pour certains pays<sup>6</sup>. Néanmoins, la Commission européenne ne reconnaît pas qu'un enseignement de qualité est l'une des conditions nécessaires pour résoudre ce problème.

Nous considérons qu'il est essentiel que davantage de recommandations par pays traitent de **l'éducation des adultes**<sup>7</sup> afin d'améliorer les compétences de base des adultes, des travailleurs et des chômeurs, compte tenu des résultats du PIAAC. Selon l'OCDE, 20 % de la main-d'œuvre de l'UE souffrent toujours d'un grave manque de compétences de base et notamment de capacités médiocres en termes de lecture, d'écriture et de calcul. 25 % des adultes ne possèdent pas non plus les compétences nécessaires pour utiliser efficacement les TIC. Ceci crée des goulets d'étranglement et un déséquilibre entre l'offre et la demande dans différents emplois et professions. Nous invitons instamment la Commission européenne à utiliser l'instrument que sont les recommandations par pays pour inciter les États membres à s'engager à accroître leurs investissements dans l'éducation des adultes et des personnes peu qualifiées.

Nous sommes d'accord avec la Commission lorsqu'elle souligne la nécessité d'une **éducation inclusive** afin de réduire la pauvreté et les inégalités en Europe. Un accès accru et inclusif à **une éducation de la petite enfance de qualité** pour les enfants défavorisés est mentionné dans certaines recommandations<sup>8</sup> comme étant le principal vecteur pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion. Toutefois, les recommandations par pays limitent cet objectif à un nombre très restreint de pays en évoquant l'intégration des enfants

---

<sup>5</sup> Évaluations de la BG, de l'IT et de la SK, mais pas de recommandation spécifique ; les recommandations par pays ne mentionnent la formation des formateurs et des tuteurs que pour l'Espagne.

<sup>6</sup> Recommandation à : AT, BE, BG, FR, HU, IT, MT, PT, TO, ES.

<sup>7</sup> Recommandation à : BG, ET, FR, PL, IE, LT, LUX, RO.

<sup>8</sup> Recommandation à : AT, BG, CZ, RO, SK et, dans une certaine mesure, HU.

migrants. Nous pensons que la portée de l'éducation inclusive doit être étendue à **toute personne socialement et économiquement défavorisée** et doit être incluse dans chaque recommandation par pays.

En outre, nous nous réjouissons qu'il ait été recommandé à de nombreux pays **d'améliorer l'EFPP, l'apprentissage et la formation par le travail**<sup>9</sup>. Il est capital d'aborder la question de la modernisation des systèmes d'éducation et de formation, de développer l'offre de stages ou d'apprentissages de bonne qualité et d'améliorer la perméabilité entre l'enseignement supérieur et l'EFPP dans tous les pays de l'UE<sup>10</sup>.

Malheureusement, la modernisation de l'éducation et de la formation n'est prévue que dans le cadre d'un **partenariat renforcé avec les entreprises et les employeurs**. Nous sommes fermement convaincus que les **partenaires sociaux européens et nationaux** devraient intervenir dans tout partenariat touchant à une éducation de qualité et à la transition entre l'école et le marché du travail. Un dialogue social adéquat devrait être mis en place afin de garantir la mise en œuvre pleine et bénéfique des recommandations par pays.

La contribution des partenaires sociaux à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques d'éducation et de formation mentionnée dans les recommandations est une question cruciale, qui devrait être explicitement citée dans les recommandations par pays. Le CSEE est convaincu que, pour être couronnée de succès, la mise en œuvre des recommandations par pays doit passer par un partenariat efficace de ce type.

---

<sup>9</sup> Recommandation à : BG, HR, DK, EST, FI, FR, HU, IE, IT, LV, LT, MT, PL, PT, RO, SK, SI, ES, SW, UK.

<sup>10</sup> Recommandation à : IT.